



La Gazette

Bulletin de liaison de l'Amicale des Lycées publics de Chauny

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le 21 octobre 2017 s'est tenue notre Assemblée Générale (AG) en l'auditorium du LGT Gay-Lussac, boulevard Gambetta. Bien que la date retenue pour cette Assemblée correspondait au 1er jour des vacances scolaires de la Toussaint, nous y étions assez nombreux.

Vous trouverez le compte-rendu de l'AG dans cette Gazette ainsi que sur notre site à la page "Cette année".

Cette réunion a permis de faire le point sur les activités durant l'exercice 2016-2017 et sur les adhésions qui augmentent. Les membres présents ont exprimé le souhait de se retrouver, lors d'une sortie au printemps prochain, qui soit intéressante et conviviale.

Point important à souligner, l'Assemblée a entériné la décision de modifier le nom de notre association afin de la mettre en harmonie avec le regroupement des Lycées Publics de Chauny.

L'association sera désormais intitulée "**Amicale des Lycées Publics de Chauny**", ce qui donne, en abréviation : "**ALP Chauny**".

Je remercie Madame Vinot pour son exposé à l'auditorium, le 7 novembre dernier, portant sur la destruction de Chauny durant l'année 1917.

Nous avons aussi la satisfaction d'accueillir de nouveaux et plus jeunes adhérents qui ont promis de parler de notre association à d'anciens élèves de leur âge. Gageons que ces nouveaux adhérents apporteront leurs idées et initiatives, afin d'assurer la pérennité de notre Association. Enfin, permettez moi, à l'aube de cette nouvelle année, de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2018 à vous et votre famille.

Pierre ROUSSEL

DRÔLE D'AVENTURE...

Par Michel PUGIN (Directeur d'école honoraire)

Fin Juin 1957, à quelques jours des écrits de baccalauréat des terminales, le directeur du Collège (le nom m'échappe ; Mr Delahaye étant en retraite depuis 1956) avait décidé une semaine de révision pour tous les élèves candidat(e)s.

Les externes restaient chez eux et les internes au collège. Nous étions quatre internes et suivions l'emploi du temps habituel sauf que nos cours étaient remplacés par des heures de révision.



Elles se faisaient dans la salle d'électricité (actuellement l'amphithéâtre) qui se trouvait au 1^{er} étage sur la rue d'Eure-et-Loir. Nous n'avions pas de surveillants.

Ces séances de révision étaient bien entendu des séances de travail, entrecoupés de parties de rigolades et de jeu de cartes.

En fin de journée, après le repas du soir, une récréation de ¾ h d'heure jusque 19h30, une étude jusque 20 heures, puis le coucher. Mais pour nous détendre nous décidâmes de sortir du collège durant cette récréation de 45 minutes.

A cette époque, le sud de la cour comprenant préau et sanitaires était en reconstruction. En passant à travers les échafaudages situés au fonds de la cour, nous sortions sur la rue d'Eure-et-Loir et à 100m se trouvait le « café des ailes », en face du « garage des ailes ». Dans cet estaminet nous consommions un petit verre de Bordeaux, puis retour dans la cour du collège au travers des échafaudages

Ce jour-là le café étant fermé nous décidons d'aller nous abreuver place du marché-couvert (là où se trouve maintenant le Balto). Etant assez loin du collège, nous nous sommes dits qu'il ne fallait pas traîner.

Nos consommations réglées, nous nous préparions à partir. C'est à ce moment-là que le concierge du collège entre dans l'établissement pour acheter du tabac ! Entre lui et nous un échange de regards.

Nous comprenons tout de suite ce qui se passe. Lui, avec son Solex, va avoir vite fait de regagner le collège, d'autant plus que les rues de la République et des Remparts n'étaient pas en sens interdit comme actuellement.

Nous traversons donc la place du marché « vent du cul » comme pouvaient nous le permettre nos 18-19 ans ; le boulevard Gambetta est ensuite avalé. Nous sommes proches du collège, on vire à gauche au garage, encore 50 mètres « plein pot » et nous sommes arrivés dans les échafaudages. On entend les cris de la récréation, c'est bon signe !

Hélas, dans notre précipitation on passe mal les travaux. Nous entendons un grand coup de sifflet et une voix qui crie « Remontez, remontez vers le perron » Et nous nous retrouvons, tous les quatre, seuls dans le fond de la cour ! Que va-t-il nous arriver ?

Le surveillant de service, Guy Fourcade, proche des élèves de terminales nous sermonne faisant état de sa responsabilité. En nous couchant nous pensons que tout est fini !

Pas du tout ! Le lendemain matin le concierge informe le directeur et ce dernier convoque un conseil de discipline où il demande à nos professeurs de voter notre exclusion de l'examen du baccalauréat. Refus total des profs qui préfèrent nous adresser un sermon plutôt que l'exclusion. « Ce sont 4 bacheliers possibles » dit Mme Golovtchenko !

En effet, après l'écrit à Laon et l'oral au Lycée Faidherbe de Lille, nous voilà bacheliers tous les quatre, à la grande satisfaction des profs que nous remercions chaleureusement : Mme Golovtchenko, Mrs Braconnier, Dassonville, Maze, Lannois, je ne me souviens plus des autres !

A l'heure actuelle, je ne traverse plus la place du Marché « vent du cul », je marche à un train de sénateur...mais quel bon souvenir.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 21 octobre 2017

En l'absence de Mr Jean-Louis Valentin, Proviseur des Lycées Publics de Chauny (LGT Gay-Lussac - LP Jean Macé), retenu par des obligations professionnelles, c'est Mr Fabrice Weber, conseiller principal d'orientation, qui accueille, dès 9h30, les adhérents de l'Amicale et les dirige vers le réfectoire pour le traditionnel café et viennoiseries.

L'assemblée générale est ouverte à 10h30 dans l'amphithéâtre du Site Gambetta. Le quorum est largement atteint puisque plus des deux-tiers des adhérents y sont représentés, procurations comprises. Pour rappel, est considéré comme adhérent, tout membre de l'Amicale à jour de sa cotisation le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Pierre Roussel, président de l'AAELGL, prend la parole. Il remercie toutes les personnes présentes, en particulier, Lucienne Piot, ancienne présidente et secrétaire de l'Amicale et renouvelle les excuses de Mr Valentin, retenu à Amiens pour la remise du diplôme de baccalauréats avec mention TB.

En guise d'introduction pour le rapport moral, il annonce que, malgré quelques difficultés de fonctionnement et grâce à l'investissement de Joël Pestel, secrétaire, et de différents autres membres du bureau, l'Amicale se porte bien. Il brosse ensuite un rapide tableau des activités proposées durant l'année. Retenons principalement une sortie Art Déco organisée dans les rues de Chauny le 3 juin 2017 avec le concours de l'Association Art Déco et compagnie (ex-syndicat d'initiative) qui a connu un franc succès.

La conférence de printemps de Mme Vinot (Chauny en 1917 et sa reconstruction) initialement programmée en mars-avril a dû être reportée en raison du planning des enseignements.



Finalement la conférence aura bien lieu le 7 novembre avec la participation de trois classes et leurs professeurs ainsi que tous les adhérents désireux d'y assister. De plus l'Amicale a été présente le 14 octobre lors de la semaine de la Science en Fêtes sur le site Gambetta.

Joël Pestel prend alors la parole pour compléter certains points du rapport moral, mentionnés en particulier sur le bilan distribué aux adhérents présents. Les adhésions à l'Amicale se sont stabilisées. Il y a plus de 45 personnes enregistrées à ce jour et les inscriptions continuant à arriver, l'Amicale peut espérer avoisiner la soixantaine de membres en fin d'année.

Les gazettes ont toujours un grand succès et sont très demandées. Les n°20 et 21 sont parus et la n°22 est en cours de préparation. Comme toujours, il est fait appel aux volontaires pour nourrir ces gazettes des anecdotes ou des informations qu'ils auraient envie de faire partager.

Les prochaines sorties pour 2018 sont évoquées. Il serait bon d'en envisager une sur Chauny et une deuxième à l'extérieur pour satisfaire un maximum d'adhérents. Les adhérents seront contactés et les propositions seront étudiées avec le souci de satisfaire le plus grand nombre.

Joël Pestel souligne que les contacts avec les deux établissements (Site Gambetta et site Ternynck) sont excellents. L'Amicale a toujours pour ambition d'accueillir des plus jeunes et même des très jeunes en son sein mais ce n'est pas évident et il faut persévérer. Précisons que dans cet esprit une information a été faite en direction des anciens élèves lors des 25 ans du Bac Pro le 5 Novembre 2016. Pour finir, le fonctionnement du site informatique est évoqué mais sera traité lors des questions diverses.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier

est présenté par Yves Delavière, trésorier, qui a été secondé par Denise Lecomte. Il expose le bilan financier (arrêté au 30 septembre 2017) qui a été distribué à tous les membres présents. L'assurance a été revue à la baisse, la Caisse d'Epargne a restitué un trop perçu, les cotisations sont bien rentrées. Les finances sont saines et l'Amicale peut envisager l'avenir avec sérénité.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Renouvellement du Comité de gestion

De manière statutaire, le comité sortant est démissionnaire. Il est ensuite demandé qui souhaite participer au nouveau comité de gestion. Pierre Roussel, Joël Pestel, Yves Delavière, Jean-Claude Dalon, Denise Lecomte, Charles Leroy, Michel Pugin, Marielle Tansini et Marguerite Vitoux souhaitent poursuivre leur action au sein de l'Amicale en 2017-2018. Après sollicitation du bureau, Elisabeth Pigot-Lemaire fait part de son envie d'entrer dans le comité. Sa candidature est acceptée très favorablement par l'Assemblée.

Le comité est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Nouvelle Dénomination de l'Amicale

Joël Pestel indique que, suite à la fusion des établissements Jean Macé et Gay-Lussac sous la dénomination « Lycées Publics de Chauny » avec la création de deux sites (site Gambetta et site Ternynck), la dénomination de l'Amicale doit être modifiée.

Cette nécessité avait déjà été envisagée par les bureaux précédents de l'Amicale, en particulier celui de 2013. Diverses propositions sont faites et une discussion a lieu avec les membres de l'Assemblée. Le nom d'AALPC (Amicale des Anciens des lycées publics de Chauny) est évoqué mais, très vite abandonné car jugé trop restrictif.

La proposition de **ALP Chauny** (Amicale des Lycées Publics de Chauny) semble convenir à tout le monde.

Il est rappelé que le nom de l'Amicale doit être spécifique, compréhensible et facilement accessible sur internet.

De plus, il faut veiller à ce que son abréviation ne soit pas déjà utilisée ainsi que le nom du domaine correspondant.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition de nouvelle appellation de l'Amicale (ALP Chauny) et donne pouvoir au comité de prendre toutes les dispositions légales pour entériner cette décision.

Site informatique

Il est rappelé que le site informatique est un outil indispensable à la bonne visibilité de l'Amicale. Au début septembre le compteur du site indiquait 759 visiteurs ; on peut en espérer 1000 visiteurs pour fin décembre.

A la demande du bureau de l'Amicale, il avait été demandé, pour l'année 2016-2017, à Gérard Muller de continuer à assurer la mise à jour du site permettant ainsi d'alléger le travail du secrétariat.

L'Assemblée donne son accord pour que le comité sollicite Gérard Muller à poursuivre son action pour le site informatique hébergé par la société Netissime. Il est aussi indiqué que le logiciel actuellement utilisé par Gérard Muller pour la mise à jour du site sera prochainement obsolète et qu'il faut réfléchir à une solution pour éviter une interruption d'actualisation du site.

L'Assemblée donne pouvoir au comité pour régler ce problème dans l'année.

Questions diverses

Pour les sorties envisageables en 2018, il est prévu de faire au moins trois propositions et de demander l'avis des adhérents. De plus, après discussion avec l'Assemblée, il est suggéré de mettre en place des **disponibilités financières particulières pour les adhérents** qui

souhaitent prendre part à des voyages organisés par d'autres associations.

En effet, soit l'Amicale organise seule un déplacement avec un bus (ce qui est un objectif pas facile à atteindre), soit l'Amicale participe financièrement (pour un certain pourcentage à déterminer par le comité) au déplacement organisé ou co-organisé par d'autres. Ainsi les adhérents de l'Amicale bénéficieront d'un réel avantage.

Pierre Roussel lève la séance à 11h55 et la rencontre se termine, comme elle a commencé, au réfectoire, devant un dernier verre de l'amitié.

Ce compte-rendu a été conjointement réalisé par Joël Pestel et Marielle Tansini et validé par les membres du bureau, dont son Président Pierre Roussel.

LE SPORT AU COLLEGE DE CHAUNY*

Par Michel Pugin

Quand j'ai fait mon entrée en 1949 en 6^{ème} au collège de Chauny, le sport n'était pas très développé. Les rencontres sportives entre établissements secondaires étaient peu nombreuses. Il faut rappeler que la fin de la 2^{ème} guerre mondiale n'était pas si éloignée que ça. D'ailleurs à mon inscription à l'internat mon père avait dû présenter des tickets de pain !

Le principal professeur d'éducation physique, Mr Maurice Longue était membre de l'USC, donc football à outrance. Le collège a toujours eu de bonnes équipes qui allaient très haut en compétition OSSU (Office du Sport Scolaire Universitaire).

Je me souviens d'une année où le collège de Chauny était en finale académique à Lille. L'adversaire du jour devait être le Lycée de Lens (?), équipe dans laquelle évoluaient 2 joueurs de l'équipe de Lens

Stievenard et Wisniewski. Après avoir longtemps mené 1 à 0, Chauny a perdu 2 à 1. Le directeur du collège, Mr Delahaye, avait été très satisfait du résultat.

Puis d'autres professeurs de gym sont arrivés et ont commencé à développer l'athlétisme et d'autres sports collectifs comme le hand-ball et le volley-ball. Les rencontres avec les autres établissements axonais se faisaient de plus en plus le jeudi, soit au parc Joncourt, soit à l'extérieur.

En athlétisme, il y avait au « bahut », 2 caïds des courses de vitesse, Cerf de Tergnier et Lombard de Chauny et d'autres dont j'ai oublié les noms. Personnellement, j'ai été plusieurs fois champion de l'Aisne OSSU au lancer de poids, mais en finale académique à Lille, je n'ai jamais fait mieux que 3^{ème}.

Dans mes dernières années de collège, avec quelques copains nous avons commencé à nous initier au basket-ball, mais nous n'étions pas assez forts pour les compétitions OSSU.

En volley-ball, il y avait aussi une bonne équipe. En 1956, nous avons été champions de l'Aisne OSSU en battant en finale l'équipe de l'Ecole Normale de Laon. En 1957, comme j'avais été reçu au concours d'entrée à l'Ecole Normale, je me suis retrouvé en finale contre Chauny. C'est l'Ecole Normale qui a gagné ! Les copains de Chauny m'ont gentiment traité de « faux-frère ».

Il faut dire qu'à cette époque-là j'avais une bonne détente et un bon smash.

A l'heure actuelle, le lycée Gay-Lussac a de bonnes équipes en tous sports, notamment en foot et en athlétisme.

Il faut dire que la plupart des lycéens sportifs appartiennent à des clubs civils (foot, athlétisme, basket, hand) ce qui favorise « l'aura » sportive du « BAHUT »

***Pour rappel**, à cette époque l'établissement situé Boulevard Gambetta ne s'appelait pas Lycée Gay-Lussac mais Collège Moderne et Technique.

EQUIPE DES ELEVES LORS DE LA RENCONTRE PROFESSEURS-ELEVES EN JUILLET 1957



De gauche à droite :

1^{er} rang : Michel Pugin, Francis Demaret, Pierre Cardon, André Gossart, Pouillard

2^{ème} rang : Henri Fournel, ? , ? , Colignon, Chombard, Robert Jankowski

TRACES DU PASSÉ



Il y a de nombreuses années sur le site du Lycée Gay-Lussac, bien avant la création du Collège Moderne et Technique, il y avait une Ecole Primaire Supérieure (EPS) et une Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie à Chauny. Les anciens élèves avaient aussi une amicale comme en témoignent les deux documents qui vous sont présentés.

Nous sommes sur leurs traces et nous poursuivons le même objectif.



Pour information, nous vous donnons, ci-dessous, la composition du comité de gestion de l'Amicale, telle qu'elle a été définie au cours de sa réunion du 30 novembre 2017.



* Coopté par les membres du conseil

LES BONS VŒUX DU PROVISEUR ET DES PERSONNELS DES LYCÉES PUBLICS DE CHAUNY

Une ambition... La réussite de TOUS

Site Gambetta
23 bd Gambetta
02300 CHAUNY
0329402090

Site Ternynck
7 rue Ternynck
02300 CHAUNY
0323991211

Le Proviseur et les personnels
des Lycées Publics de Chauny
vous présentent leurs meilleurs vœux

2018

Logos partenaires : ANNOVALTECH, REVE, AFF, DOW, etc.

La Gazette – Bulletin de liaison de L'Amicale des Lycées Publics de Chauny